



UN WEEK-END EN MUSIQUE

Du 9 au 12 mai dernier, le village a vibré au rythme du **Festival des Fanfares Libérales Radicales du Centre**. Cet événement a connu un franc succès et a réuni habitants et visiteurs autour de la musique et de la convivialité.

Après avoir accueilli le concours des solistes le jeudi après-midi, le festival s'est poursuivi avec la traditionnelle soirée villageoise du vendredi marquée par un mélange harmonieux de générations. Les anciens et les plus jeunes se sont retrouvés pour partager des moments de fête et de joie, renforçant ainsi les liens communautaires. Le samedi soir, les festivités ont continué sous la tente où les fanfares invitées ont enchanté le public. La diversité des ensembles musicaux présents a permis à chacun de découvrir des répertoires variés et d'apprécier la richesse de la musique de fanfare. Un moment solennel du Festival a été l'inauguration du nouveau drapeau. Cette bannière flottera désormais fièrement devant les rangs de la Persévérance. Le grand cortège a été le point culminant de ce festival. Il a coloré et animé les rues du village sous un soleil radieux.

Ce festival s'est achevé sur une note festive et mémorable, laissant à tous des souvenirs impérissables.



Marraine et parrain du drapeau

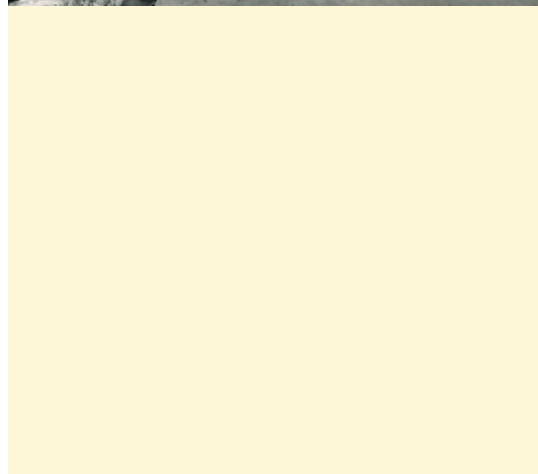
ANCIENNE ÉGLISE DE LEYTRON : UNE RENAISSANCE CULTURELLE ET PATRIMONIALE

L'histoire de l'ancienne église de Leytron, **érigée en 1065** et placée sous la protection de Saint-Martin dès 1230, est riche en événements marquants. Cet édifice, le premier sanctuaire de la commune, a été le théâtre de multiples transformations, notamment après un incendie en 1257 qui nécessita un premier agrandissement. Plusieurs autres modifications ont suivi au fil des siècles.

Les derniers travaux de rénovation, réalisés en collaboration avec le service du patrimoine du canton du Valais, ont révélé et restauré des décors d'origine cachés dans le chœur, grâce à des techniques avancées de radiographie et d'analyse de peintures. Ce projet a également permis de rétablir les couleurs d'origine avec des produits spécialisés.

Sous la houlette de l'Association pour la Valorisation des Bâtiments et des Lieux d'Intérêt de la Commune, créée en janvier 2022, la restauration de l'ancienne église s'est achevée en mai 2024. Cette rénovation a non seulement préservé les éléments historiques comme les armoiries et les vitraux, mais a aussi modernisé l'espace pour répondre aux normes et besoins actuels, incluant les installations électriques, de sécurité incendie et multimédia.

Grâce à l'engagement des entreprises locales dans la conservation et la restauration, l'ancienne église a été transformée en un espace multiculturel, enrichissant la vie communautaire de Leytron. Cette initiative illustre la volonté de la commune de valoriser son patrimoine tout en le rendant accessible et utile à ses citoyens.



Auteur/ réalisation du projet



BCE Sàrl



Étude des travaux



2022



Remise des clés



8 MAI 2024



Coûts



CHF 380'000.-



Église en 1900-1910 et de nos jours >



Suite à sa restauration, l'ancienne église de Leytron ne se contente pas de préserver son riche patrimoine historique. Désormais transformée en espace multiculturel, elle est prête à accueillir une variété d'événements qui enrichiront la vie sociale et culturelle de la commune. La programmation en préparation incluant des expositions, des conférences, ainsi que des événements culturels divers, permettra à tous les citoyens de se retrouver et d'explorer de nouveaux horizons.

Cet édifice historique est également destiné à devenir un lieu de rassemblement officiel. Il accueillera les assemblées primaires et d'autres réunions communautaires, devenant le cœur battant de la vie publique à Leytron. Il répond aussi totalement aux besoins de ses habitants, faisant de l'ancienne église un véritable carrefour de la vie locale.

La commune de Leytron et l'Association pour la Valorisation des Bâtiments se sont unies pour célébrer cette métamorphose en date du 14 juin dernier. Cette inauguration a permis à tous les citoyens de découvrir les améliorations apportées à ce bâtiment historique.



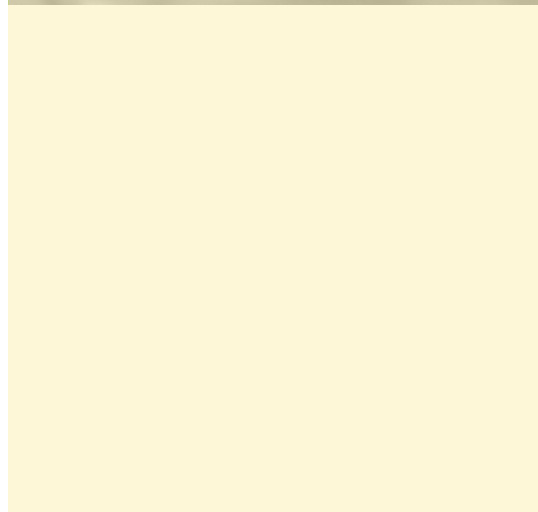
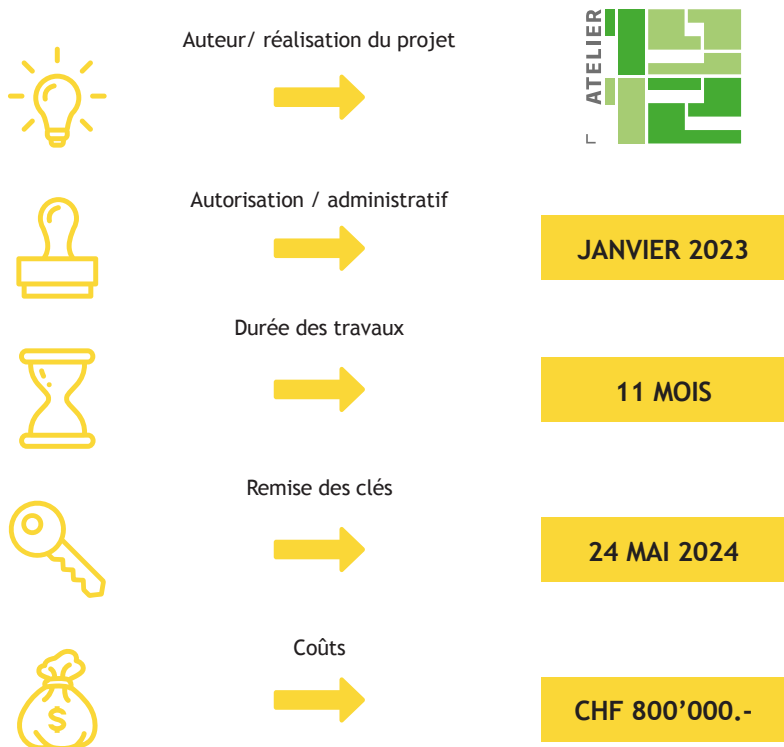
NOUVELLE CRYPTÉ À LEYTRON, UN ESPACE RENOUVELÉ POUR LES CÉRÉMONIES D'ADIEU

Nous célébrons une nouvelle page de notre patrimoine en dissociant la crypte de l'ancienne église. Témoin du passé, l'ancienne église a évolué au fil des siècles, subissant des agrandissements et des transformations, dont les plus significatives remontent à 1930. Aujourd'hui, une partie de cet édifice, autrefois sanctuaire de recueillement pour les habitants, entame une nouvelle vie culturelle.

Pour mieux répondre aux attentes de la communauté de Leytron, la crypte a été déplacée vers un site nouvellement aménagé à proximité de l'église actuelle. Cette décision est le fruit d'une réflexion approfondie sur les besoins locaux. Le projet, lancé à l'été 2023 avec un permis de construire validé la même année, s'est achevé au début du mois de juin 2024.

Plusieurs entreprises locales ont été impliquées dans ce projet d'envergure. Le résultat est à la hauteur des attentes, offrant un espace renouvelé pour honorer la mémoire des défunts. Dans un souci de conservation, des matériaux historiques ont été réutilisés. Les moellons et les pavés de l'ancienne école ménagère, démolie récemment, ont trouvé une seconde vie dans la structure de la nouvelle crypte. Même les magnolias, qui ornaient autrefois le devant de l'école, ont été replantés ailleurs, remplacés par de nouveaux magnolias intégrés dans l'aménagement paysager de la crypte.

Ce nouveau site n'est pas seulement une réalisation architecturale; il est avant tout un service mis à disposition de l'ensemble de la population pour les cérémonies en mémoire des défunts. La reconfiguration de ce lieu sacré répond de manière précise aux besoins des habitants, en offrant un espace spécialement aménagé pour les adieux.





La crypte propose désormais une trentaine de places assises, permettant d'accueillir dignement familles et proches lors des cérémonies d'adieu. Ce nouvel agencement a été pensé pour créer un environnement intime et respectueux, en phase avec les attentes des utilisateurs qui souhaitent rendre un dernier hommage à leur défunt dans la sérénité et le recueillement.

La livraison de cette crypte, prévue pour le début de l'été 2024, marquera une étape significative dans la préservation des traditions et coutumes de Leytron. Cette initiative souligne l'engagement de la municipalité de Leytron à fournir des services qui honorent la vie des résidents, passés et présents, tout en tenant compte des pratiques et des désirs actuels de la communauté.



UNE RÉNOVATION HISTORIQUE : L'ALPAGE D'ODONNE

Depuis son origine jusqu'à son intégration dans un complexe alpestre, l'alpage d'Odonne a joué un rôle essentiel dans la vie de la commune de Leytron. Exploité seul jusqu'en 1920, l'alpage a accueilli jusqu'à 120 veaux pendant 85 jours, offrant ses pâturages dans les hauteurs majestueuses de Leytron. Après la fusion de 1963, Odonne est devenu le premier échelon du complexe Odonne-Bougnone-Petit-Pré, soutenant tout le troupeau alpin. Pendant la période estivale, du 10 juin au 10 septembre, ses prairies verdoyantes étaient aisément accessibles par une route, facilitant ainsi le passage du bétail et des bergers.

Les étables, érigées en 1943, ont été le pilier de cet alpage, offrant un abri sûr aux animaux. Construit en bois et recouvert de bardeaux de mélèze, ce bâtiment abrite cinq étables doubles parallèles, chacune avec 22 places. À côté se trouvait l'habitation, en pierre maçonnée, comprenant une cave à fromage, un local de fabrication et le logement des bergers.

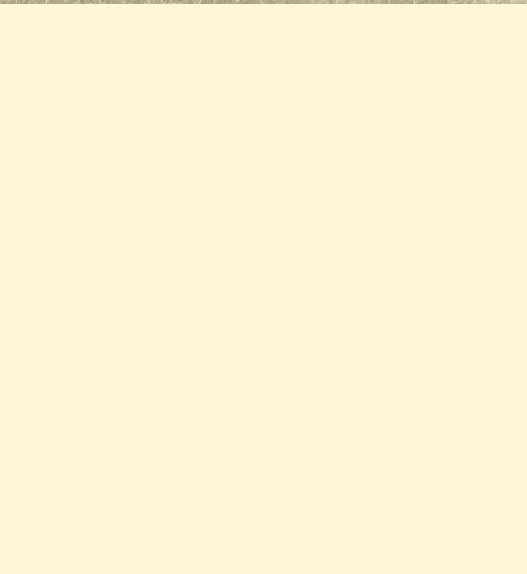
Au fil des années, plusieurs améliorations ont été apportées à l'alpage d'Odonne, notamment en 1983-1985 avec l'assainissement des infrastructures, en 1992 avec le goudronnage de la route d'accès et en 2005 avec le remplacement des bardeaux.

C'est en 2022 que la bourgeoisie de Leytron décide de donner un nouvel élan à ce lieu emblématique.

Après diverses réflexions, notamment avec le Service de l'agriculture, un concours a été lancé et gagné par le bureau d'architecture Staub Architectes Sàrl. Au final, un projet de rénovation complète a été présenté puis approuvé par le Conseil communal et bourgeoisial. Celui-ci vise à moderniser le lieu de fabrication et d'affinage des fromages, à agrandir la maison des bergers, ainsi qu'à créer un espace de vente et une buvette d'alpage mettant en avant les produits du terroir.

Les travaux, confiés à des entreprises locales, ont débuté en avril 2023 et se sont achevés en mai 2024. Utilisant du bois suisse et répondant aux normes les plus strictes, cette rénovation s'inscrit dans une démarche durable, faisant même partie des projets éligibles pour le prix Lignum (prix récompensant les meilleures réalisations en bois).





Auteur/ réalisation du projet



staub architectes sàrl
Chemin du Goilly 7
1926 Fully



Mise à l'enquête / parution BO



JANVIER 2023



Début des travaux



MI-AVRIL 2023



Remise des clés



MI-JUIN 2024



Coûts



CHF 1'000'000.-

Grâce à l'engagement des parties prenantes, cette transformation offre au couple Darioly, exploitant de l'alpage, un espace fonctionnel et accueillant. L'alpage d'Odonne est ainsi prêt à écrire un nouveau chapitre de son histoire et surtout à vous recevoir dans ses murs.

Par ailleurs, une étude sur les besoins essentiels de l'alpage d'Odonne a conduit à la refonte complète du système de captage et de traitement de l'eau, garantissant ainsi la pureté et la qualité du fromage.

Ce projet démontre l'engagement de l'alpage envers la qualité et l'hospitalité, alliant tradition et modernité pour une expérience inoubliable.

Pour célébrer cette réalisation majeure, une inauguration officielle a eu lieu le samedi 8 juin, invitant les entreprises constructrices et la population à découvrir ce joyau rénové.

PROJET PARADOXE : TOUS LES FEUX SONT AU VERT

UN DÉBUT D'ANNÉE FAVORABLE À LA NOUVELLE ÉCOLE

Après des semaines de préparation et des contraintes administratives, le projet Paradoxe, symbolisant le futur complexe scolaire (école primaire / petite enfance), entre enfin dans une phase concrète de construction (permis de construire délivré en date du 15.02.2024).

Une dynamique de projet accélérée

L'interruption temporaire a été mise à profit de manière stratégique. Les équipes en charge de la planification ont pu réviser et affiner les aspects techniques du projet, débouchant sur des modifications de conception qui prévoient de substantielles économies. A cela se greffent quelques nouveautés et ajustements qui amélioreront le projet, à savoir :

- la gestion énergétique du complexe
- la création d'un bassin de rétention
- la revalorisation de l'ancienne citerne à mazout qui sera utilisée pour collecter les eaux pluviales servant à l'arrosage extérieur du site
- la récupération et la réaffectation de certains matériaux de démolition à d'autres projets (ex : nouvelle crypte, alpage d'Odonne,...).



Sur le plan financier, la promesse initiale de subventionnement de CHF 2 millions par l'Etat du Valais a finalement pu être négociée à CHF 2,7 millions.

Des échanges avec la Haute Ecole Pédagogique et avec un fabricant de mobilier scolaire ont abouti à un partenariat unique pour équiper une salle « test » avec du mobilier spécialement conçu pour un nouveau modèle de classe dite « flexible » (mobilier sur roulettes). Cette initiative, prévue pour la rentrée d'août 2024, servira de laboratoire « test » pour l'ameublement et l'aménagement de la future école, dans un environnement moderne et adapté aux besoins des élèves et des enseignants.

De plus, en réponse aux préoccupations relatives à la sécurité des élèves en raison de la proximité de la route cantonale, la commune a reçu la confirmation du Service cantonal de la mobilité que plusieurs tronçons de routes cantonales au centre du village sont éligibles pour un abaissement de la vitesse à 30km/h. La planification est déjà programmée avec pour objectif une mise en œuvre rapide coïncidant avec l'ouverture de la nouvelle école.

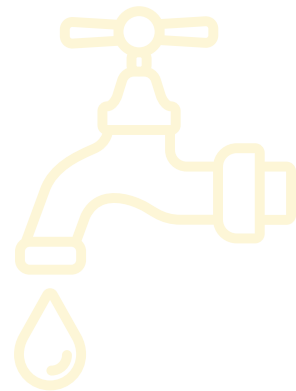
En conclusion, tous les feux sont au vert pour le projet Paradoxe. Des réflexions avancent également en lien avec le bâtiment de l'école primaire actuel qui, pour rappel, sera réaménagé afin d'accueillir les structures de la petite enfance (nursérie, crèche, UAPE). Ce futur complexe scolaire offrira non seulement un espace éducatif de qualité mais aussi un cadre sûr et engageant pour nos enfants.

GESTION RESPONSABLE DE L'EAU POTABLE POUR L'ARROSAGE

Le Conseil communal souhaite encourager une utilisation équilibrée et responsable de l'eau potable du réseau pour l'arrosage des pelouses et jardins. Ainsi, à partir du 1^{er} mai de chaque année, sauf indication contraire, deux périodes d'arrosage par semaine seront autorisées selon la répartition suivante et conformément au plan ci-dessous :



- **SECTEUR 1** : lundi et jeudi zone bleue
Leytron SUD (au SUD de la route cantonale Saillon-Chamoson)
- **SECTEUR 2** : mardi et vendredi zone orange
Leytron NORD + vignoble du coteau + Produit / Montagnon
- **SECTEUR 3** : mercredi et samedi zone verte
Les Places / Dugny / Ovronnaz



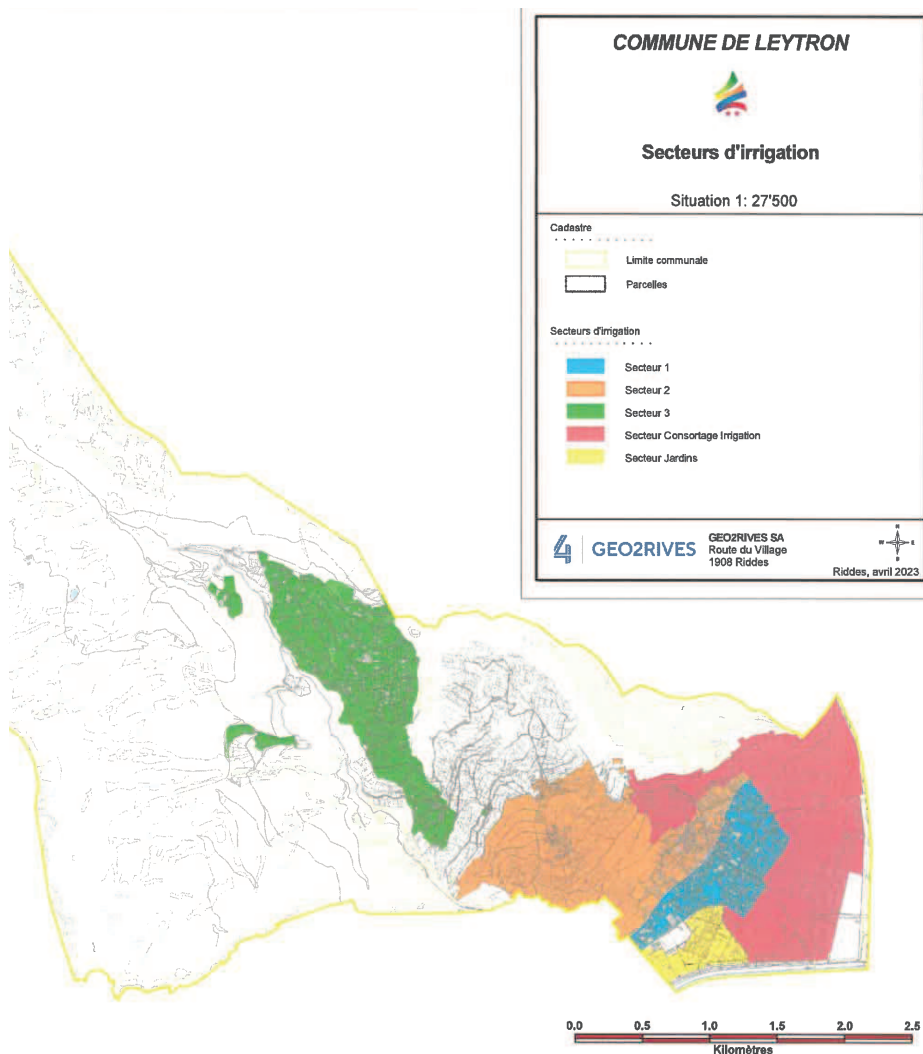
Vous pouvez également consulter la carte des secteurs d'arrosage sur le système d'information du territoire (SIT) de la commune de Leytron au lien suivant :

www.leytron.ch/services/communaux/cadastre/sit

Informations complémentaires :

- L'arrosage avec l'eau potable du réseau n'est pas permis le dimanche.
- L'aspersion d'eau sur l'espace public est à éviter.
- Des dérogations peuvent être accordées sur demande auprès du conseil communal.
- Ces restrictions ne concernent pas le réseau d'eau alimenté par le consortage d'irrigation (les jardins neufs, les portions bourgeoises, etc.). En revanche le vignoble du coteau est intégré au secteur 2
- En cas d'abus d'utilisation ou de non-respect, des amendes seront infligées.
- Des restrictions plus importantes pourront être mises en vigueur selon l'état de pénurie.

Bien évidemment, un arrosage responsable à l'aide d'un arrosoir est autorisé en tout temps et sur tous secteurs. Nous comptons sur la compréhension et la collaboration de l'ensemble des citoyens pour préserver cette précieuse ressource.



AMIS CYCLISTES LEYTRON-OVRONNAZ

C'est en 1976 que plusieurs amis amoureux de la Petite Reine effectuèrent, après quelques entraînements, une 1^{ère} sortie de 3 jours dans le Val d'Aoste voisin. L'année suivante, rebelote avec une virée en pays bernois, avec la 1^{ère} étape qui fait toujours date dans les annales du club, reliant Leytron à Andermatt !!! Et qui plus est avec un équipement et un matériel moins performants que ceux d'aujourd'hui. Un club cycliste, qui prendra quelques années plus tard le nom des Amis cyclistes Leytron-Ovronnaz (ACLO), était né.

Au fil des années, d'autres admirateurs de Merkkx, Hinault et autre Rominger sont venus grossir les rangs du club. Plusieurs personnes se sont succédées à la tête du club pour assurer sa gestion et l'organisation de ses activités (Pierre Buchard, Robert-Maurice et Jean-Michel Buchard.)

Pour toutes informations :

Ramuz Johann
> 079 290 23 19
ou Carruzzo Mathieu
> 078 635 72 30

A l'heure actuelle, la saison cycliste se déroule comme suit : reprise des entraînements mi mars - début avril. Pour les retraités actifs, une sortie a lieu tous les mercredis matin. Pour les personnes actives, deux entraînements hebdomadaires se déroulent le mardi et le vendredi soir. Tout ce beau monde se retrouve le dimanche matin pour une virée en commun. Un « mini tour » (3 jours, 2 nuits) est également planifié fin juin - début juillet pour une sortie hors canton. Le point d'orgue de la saison est notre traditionnelle escapade, d'une semaine, qui se déroule bien souvent à l'étranger (France, Espagne, Italie,...). Et pour finir notre saison en beauté, on retrouve notre fort attendue classique des Feuilles Mortes qui consiste en un petit parcours chronométré (ou pas) autour de notre village, suivie d'une fraternelle et appréciée collation. Tout ceci bien évidemment à choix et selon la disponibilité de chacun.

Le club est ouvert à tous, quel que soit votre niveau physique et votre âge.

Si tu as envie d'enfourcher ton vélo de course (électrique ou traditionnel) n'hésite pas à nous rejoindre.

Les Amis cyclistes en 2004





REJOIGNEZ LA NOUVELLE CAMPAGNE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DE LEYTRON

La Commission d'Intégration Jeunesse et Sport invite tous les commerçants, artisans et entrepreneurs de Leytron à participer à une grande campagne de valorisation des activités locales. L'initiative vise à améliorer la visibilité et le développement de nos entreprises à travers une communication innovante et diversifiée.

Dans le cadre de cette campagne, nous souhaitons redynamiser le « **Bon Leytron** », programme lancé pendant la période Covid conçu pour soutenir et stimuler l'activité économique locale.

Pour plus de détails, nous encourageons tous les acteurs économiques locaux intéressés à nous contacter à commune@leytron.ch avant le 31 juillet 2024. Toutes suggestions sont les bienvenues.

Cette campagne est une opportunité exceptionnelle pour mettre en avant votre activité, pour bénéficier du soutien dynamique de la commune et pour participer au succès renouvelé du « **Bon Leytron** ».

LES RENCONTRES DE L'ARDEVAZ SUR L'EAU

Le Centre Leytron avait convié le 27 mars dernier des personnalités de divers horizons pour traiter de la problématique de l'eau. Messieurs Jean-Luc Denis, conseiller communal en charge des infrastructures à Leytron, Laurent Maret, chef de l'Office des améliorations structurelles à l'Etat du Valais, Damien Pasche, directeur de RWB Valais, et Philippe Bruttin, chef de projet à Grône Energies SA ont ainsi, pendant près de deux heures, pu échanger sur cette ressource précieuse, sous la baguette de M. Vincent Baud. Défis, enjeux, gestion, vision pour le futur, autant de facettes que les différents intervenants ont pu aborder autour de la plus grande richesse de notre canton, l'eau.

M. Jean-Luc Denis a présenté les tâches auxquelles la commune de Leytron était confrontée concernant l'eau. La situation actuelle a été scannée : une station thermique avec des pics saisonniers importants, des infrastructures dispersées et vieillissantes sur les coteaux, un village de plaine en forte expansion, des besoins importants pour la viticulture ou l'arboriculture. Il a exposé ses pistes de solutions pour faire face aux besoins grandissants de la population : une meilleure valorisation de l'eau, la création d'une réserve stratégique d'eau en altitude, ou encore l'amélioration des collaborations intercommunales. M. Damien Pasche a ensuite dessiné de manière précise le profil hydro et géologique de la commune de Leytron, ainsi que la structure des installations aux différents étages. Enfin, M. Philippe Bruttin a expliqué le modèle mis en place sur Grône, tandis que M. Laurent Maret a pu présenter la stratégie « eau » du Canton du Valais.

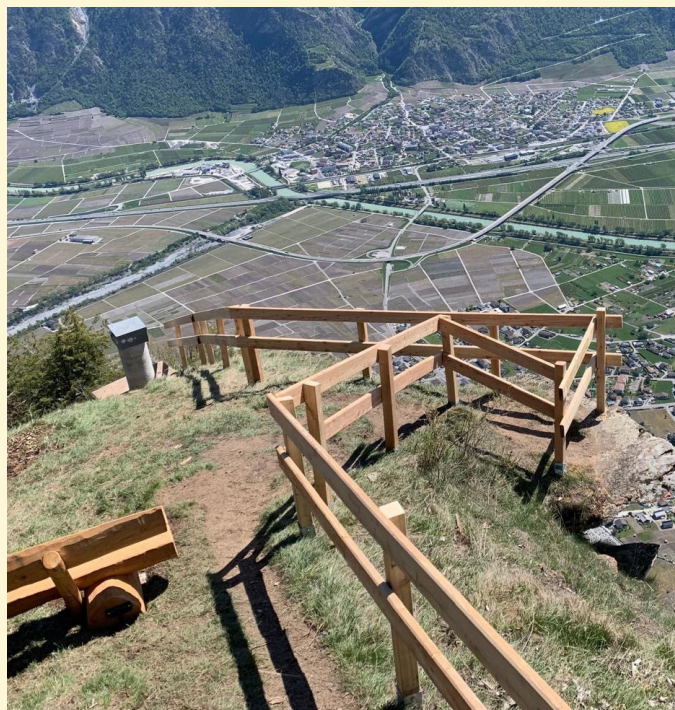
Retrouvez tous les échanges de cette soirée (ainsi que des 4 rencontres précédentes) sur le lien : vs.le-centre.ch/les-rencontres-de-lardevaz/





CHACUN SON POINT DE VUE

Réalisation exécutée par les employés des travaux publics sur les hauts de l'Ardèche pour assurer la sécurité des promeneurs. Bravo à eux.



BOURGEOIS DE LEYTRON

Nombre de bourgeois total
(état au 30.04.2024)

Domiciliés + hors commune

3'798

Bourgeois sur la Commune

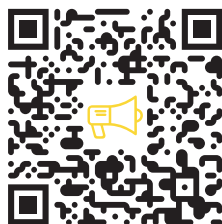
+ 18 ans

901

Bourgeois sur la Commune

0 à 18 ans

118



ÉVÉNEMENTS

Vous trouverez toutes les manifestations communales sur nos supports de communication : Site internet & Mégaphone